

**8
JUIL.
—
23
AOÛT**



**5
—
16
ANS**



ANIMATION ESTIVALE **2024**



**DANS
TOUTE
LA
VILLE**



animestivale.metz.fr



© Ville de Metz 2024 - Reproduction interdite - Tous droits réservés - Photos © P. H. / A. / B. / C. / D. / E. / F. / G. / H. / I. / J. / K. / L. / M. / N. / O. / P. / Q. / R. / S. / T. / U. / V. / W. / X. / Y. / Z. / AA. / AB. / AC. / AD. / AE. / AF. / AG. / AH. / AI. / AJ. / AK. / AL. / AM. / AN. / AO. / AP. / AQ. / AR. / AS. / AT. / AU. / AV. / AW. / AX. / AY. / AZ. / BA. / BB. / BC. / BD. / BE. / BF. / BG. / BH. / BI. / BJ. / BK. / BL. / BM. / BN. / BO. / BP. / BQ. / BR. / BS. / BT. / BU. / BV. / BW. / BX. / BY. / BZ. / CA. / CB. / CC. / CD. / CE. / CF. / CG. / CH. / CI. / CJ. / CK. / CL. / CM. / CN. / CO. / CP. / CQ. / CR. / CS. / CT. / CU. / CV. / CW. / CX. / CY. / CZ. / DA. / DB. / DC. / DD. / DE. / DF. / DG. / DH. / DI. / DJ. / DK. / DL. / DM. / DN. / DO. / DP. / DQ. / DR. / DS. / DT. / DU. / DV. / DW. / DX. / DY. / DZ. / EA. / EB. / EC. / ED. / EE. / EF. / EG. / EH. / EI. / EJ. / EK. / EL. / EM. / EN. / EO. / EP. / EQ. / ER. / ES. / ET. / EU. / EV. / EW. / EX. / EY. / EZ. / FA. / FB. / FC. / FD. / FE. / FF. / FG. / FH. / FI. / FJ. / FK. / FL. / FM. / FN. / FO. / FP. / FQ. / FR. / FS. / FT. / FU. / FV. / FW. / FX. / FY. / FZ. / GA. / GB. / GC. / GD. / GE. / GF. / GG. / GH. / GI. / GJ. / GK. / GL. / GM. / GN. / GO. / GP. / GQ. / GR. / GS. / GT. / GU. / GV. / GW. / GX. / GY. / GZ. / HA. / HB. / HC. / HD. / HE. / HF. / HG. / HH. / HI. / HJ. / HK. / HL. / HM. / HN. / HO. / HP. / HQ. / HR. / HS. / HT. / HU. / HV. / HW. / HX. / HY. / HZ. / IA. / IB. / IC. / ID. / IE. / IF. / IG. / IH. / II. / IJ. / IK. / IL. / IM. / IN. / IO. / IP. / IQ. / IR. / IS. / IT. / IU. / IV. / IW. / IX. / IY. / IZ. / JA. / JB. / JC. / JD. / JE. / JF. / JG. / JH. / JI. / JJ. / JK. / JL. / JM. / JN. / JO. / JP. / JQ. / JR. / JS. / JT. / JU. / JV. / JW. / JX. / JY. / JZ. / KA. / KB. / KC. / KD. / KE. / KF. / KG. / KH. / KI. / KJ. / KL. / KM. / KN. / KO. / KP. / KQ. / KR. / KS. / KT. / KU. / KV. / KW. / KX. / KY. / KZ. / LA. / LB. / LC. / LD. / LE. / LF. / LG. / LH. / LI. / LJ. / LK. / LL. / LM. / LN. / LO. / LP. / LQ. / LR. / LS. / LT. / LU. / LV. / LW. / LX. / LY. / LZ. / MA. / MB. / MC. / MD. / ME. / MF. / MG. / MH. / MI. / MJ. / MK. / ML. / MM. / MN. / MO. / MP. / MQ. / MR. / MS. / MT. / MU. / MV. / MW. / MX. / MY. / MZ. / NA. / NB. / NC. / ND. / NE. / NF. / NG. / NH. / NI. / NJ. / NK. / NL. / NM. / NN. / NO. / NP. / NQ. / NR. / NS. / NT. / NU. / NV. / NW. / NX. / NY. / NZ. / OA. / OB. / OC. / OD. / OE. / OF. / OG. / OH. / OI. / OJ. / OK. / OL. / OM. / ON. / OO. / OP. / OQ. / OR. / OS. / OT. / OU. / OV. / OW. / OX. / OY. / OZ. / PA. / PB. / PC. / PD. / PE. / PF. / PG. / PH. / PI. / PJ. / PK. / PL. / PM. / PN. / PO. / PP. / PQ. / PR. / PS. / PT. / PU. / PV. / PW. / PX. / PY. / PZ. / QA. / QB. / QC. / QD. / QE. / QF. / QG. / QH. / QI. / QJ. / QK. / QL. / QM. / QN. / QO. / QP. / QQ. / QR. / QS. / QT. / QU. / QV. / QW. / QX. / QY. / QZ. / RA. / RB. / RC. / RD. / RE. / RF. / RG. / RH. / RI. / RJ. / RK. / RL. / RM. / RN. / RO. / RP. / RQ. / RR. / RS. / RT. / RU. / RV. / RW. / RX. / RY. / RZ. / SA. / SB. / SC. / SD. / SE. / SF. / SG. / SH. / SI. / SJ. / SK. / SL. / SM. / SN. / SO. / SP. / SQ. / SR. / SS. / ST. / SU. / SV. / SW. / SX. / SY. / SZ. / TA. / TB. / TC. / TD. / TE. / TF. / TG. / TH. / TI. / TJ. / TK. / TL. / TM. / TN. / TO. / TP. / TQ. / TR. / TS. / TT. / TU. / TV. / TW. / TX. / TY. / TZ. / UA. / UB. / UC. / UD. / UE. / UF. / UG. / UH. / UI. / UJ. / UK. / UL. / UM. / UN. / UO. / UP. / UQ. / UR. / US. / UT. / UU. / UV. / UW. / UX. / UY. / UZ. / VA. / VB. / VC. / VD. / VE. / VF. / VG. / VH. / VI. / VJ. / VK. / VL. / VM. / VN. / VO. / VP. / VQ. / VR. / VS. / VT. / VU. / VV. / VW. / VX. / VY. / VZ. / WA. / WB. / WC. / WD. / WE. / WF. / WG. / WH. / WI. / WJ. / WK. / WL. / WM. / WN. / WO. / WP. / WQ. / WR. / WS. / WT. / WU. / WV. / WW. / WX. / WY. / WZ. / XA. / XB. / XC. / XD. / XE. / XF. / XG. / XH. / XI. / XJ. / XK. / XL. / XM. / XN. / XO. / XP. / XQ. / XR. / XS. / XT. / XU. / XV. / XW. / XX. / XY. / XZ. / YA. / YB. / YC. / YD. / YE. / YF. / YG. / YH. / YI. / YJ. / YK. / YL. / YM. / YN. / YO. / YP. / YQ. / YR. / YS. / YT. / YU. / YV. / YW. / YX. / YY. / YZ. / ZA. / ZB. / ZC. / ZD. / ZE. / ZF. / ZG. / ZH. / ZI. / ZJ. / ZK. / ZL. / ZM. / ZN. / ZO. / ZP. / ZQ. / ZR. / ZS. / ZT. / ZU. / ZV. / ZW. / ZX. / ZY. / ZZ.



SOMMAIRE

L'Animation estivale toutes les vacances	P. 3
Zoom sur quelques activités	P. 4
Modalités d'inscription	P. 6-7
Accessibilité des activités	P. 8-9
Activités culture, sciences, nature	P. 11 À 16
Activités sportives	P. 17 À 19
Informations pratiques	P. 20
Coordonnées des associations	P. 23

Les activités listées dans ce livret sont susceptibles de modifications.

Pour avoir les dernières mises à jour veuillez consulter le site

ANIMESTIVALE.METZ.FR

Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel
gratuits



L'ANIMATION ESTIVALE TOUTES LES VACANCES !

L'Animation estivale est un temps fort très attendu par tous les jeunes Messins. Depuis 1980, la ville de Metz s'engage à proposer des activités gratuites pour les enfants de 5 à 16 ans, offrant ainsi une riche palette d'options culturelles et sportives pour tous. Cette année, les premiers ateliers démarreront le lundi 8 juillet et se poursuivront jusqu'au 23 août, totalisant sept semaines d'activités. Impossible de s'ennuyer durant l'été !

Ces activités, initiées conjointement par la collectivité et les associations messines, sont une formidable opportunité de profiter de l'été à Metz, tout en s'amusant et en élargissant l'horizon des possibles. Cette 44e édition est placée sous le signe de la découverte et de l'aventure, permettant aux enfants de s'initier à des pratiques originales et de faire naître chez eux de nouvelles passions qu'ils pourront cultiver tout au long de l'année auprès des structures partenaires.

Par ailleurs, l'offre socio-éducative détaillée dans ce livret s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse de notre ville. Elle vise à apporter une ouverture culturelle et à favoriser l'inclusion de nos jeunes Messins. La ville de Metz souhaite garantir l'accès aux loisirs pour chaque enfant.

Enfin, ce dispositif ne pourrait être mis en place sans le travail partenarial, réalisé main dans la main entre notre collectivité et les associations et structures culturelles. Le soutien renouvelé à la vie associative témoigne de la vitalité de ce secteur et renforce nos liens de coopération. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui contribuent à offrir un service de qualité à nos jeunes durant ces sept semaines estivales.

Cette année est d'autant plus spéciale que les Jeux Olympiques de Paris se tiendront en cette période. C'est l'occasion rêvée pour nos jeunes de s'inspirer des plus grands athlètes du monde et peut-être de découvrir de nouvelles vocations sportives.

Nous vous souhaitons un été merveilleux, plein de découvertes, d'aventures et de plaisir !

François Grosdidier

Maire de Metz

Président de l'Eurométropole de Metz

Conseiller régional du Grand Est

Membre honoraire du Parlement

Bouabdellah Tahri

Adjoint au Maire de Metz

Politique de la ville et de la jeunesse,

relations avec les acteurs socio-culturels, éducation populaire

Vous retrouverez toutes ces activités dans ce livret. Elles seront peut-être amenées à évoluer selon les annonces gouvernementales et les conditions météorologiques (mises à jour à consulter sur animestivale.metz.fr).

ZOOM SUR QUELQUES ACTIVITÉS

ASSOLATELIER : CRÉATION D'UN FILM D'ANIMATION

De manière simple et ludique, cet atelier va permettre aux jeunes de 10 à 13 ans de réaliser un court-métrage d'animation grâce à une tablette graphique et un stylet. Les courts-métrages réalisés seront sur la thématique des « *monstres aux jeux olympiques* ». Place à l'imagination avec Assolatelier !



©Assolatelier

INITIATION A L'AÏKIDO

L'association Aïki Zen propose une initiation à l'aïkido, art martial japonais. A travers cette activité, les enfants apprendront à travailler ensemble, à se soutenir mutuellement et à résoudre les conflits de manière pacifique.



INITIATION AUX DISCIPLINES DU CANOË-KAYAK

Le Kayak-Club de Metz permet la découverte du kayak, canoë, paddle, Dragon Boat et raft (selon âges, météo, effectifs, et aisance).

Toutes ces activités sont à découvrir à travers une approche ludique et progressive.

PLACE À LA CRÉATION !

L'association @fter School Metz propose aux participants de découvrir de nombreuses activités manuelles.

Au programme : réalisation d'un tissage, d'un cadre en mosaïque et d'un cadre végétal. Les enfants pourront également s'initier au Manga et à l'aquarelle.

VIENS DANSER

L'association Yoga Danse Théâtre permet aux enfants et aux jeunes de 5 à 16 ans de découvrir la danse orientale et la zumba. Des jeux dansés mèneront à la création collective d'une chorégraphie. En fin de semaine, les participants pourront se mettre en scène et proposer un spectacle.

DÉCOUVERTE DE L'ESCALADE

Le Club d'Escalade Evasion Metz offre l'opportunité de découvrir l'escalade. Durant les séances, les débutants et les initiés pourront se lancer à l'assaut des parois et surmonter des défis dans un cadre ludique.

LA CARTE ANIMATION ESTIVALE C'EST AUSSI :



©animation estivale piscine Bellelanché

L'ENTRÉE GRATUITE À LA PISCINE

Sur simple présentation de leur carte Animation estivale, les jeunes s'offriront quelques moments de baignade, du **lundi 8 juillet jusqu'au vendredi 23 août** à la piscine de Bellelanché et à la piscine de Lothaire, de **14h30 à 17h** (évacuation du bassin à 17h), à condition de savoir nager. Les plus petits, âgés de 5 à 9 ans, doivent être accompagnés d'un adulte (un adulte accompagné de deux enfants maximum - entrée payante pour l'accompagnateur - entrée payante pour les enfants en dehors des horaires gratuits 14h30-17h).

LES TRANSPORTS À TARIF RÉDUIT >>>

Le réseau LE MET' propose des **tarifs réduits**, sous la forme d'un **titre Été Jeunes** qui peut être chargé sur une carte sans contact SimpliCitéS. La carte est offerte* aux jeunes, sur présentation de la carte de l'Animation estivale Eté 2024 valide (carte où figure la photo) et sous réserve de charger au minimum 10 voyages (tarif réduit, 7.00€**). Les agents commerciaux de l'Espace Mobilité - place de la République - Metz, se tiennent à la disposition des jeunes voyageurs pour plus d'informations.

Renseignements : 0 800 00 29 38 (service et appel gratuits)
lemet.fr

(*le coût de création de la première carte est offert)

(**tarif sous réserve de modification, consultez régulièrement les mises à jour sur le site animestivale.metz.fr)



©Ice Arena

LA PATINOIRE EN ACCÈS LIBRE TOUT L'ÉTÉ

La patinoire Ice Arena invite les enfants à se dépenser tout en profitant de quelques degrés de moins, **tous les après-midis du lundi au dimanche (sous conditions)**, et ce **jusqu'au 25 août**. Munis de leur carte Animation estivale, les jeunes patineurs accéderont librement à la patinoire, accompagnés obligatoirement d'un adulte (entrée payante pour l'accompagnateur : une entrée gratuite pour le détenteur de la carte Animation estivale 2024 pour une entrée adulte payante).



Activités à pratiquer sereinement

La Ville de Metz et les associations partenaires de l'Animation estivale prennent toutes les précautions pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions :

- La délivrance de la carte gratuite Animation estivale via internet à privilégier.
- Des adaptations et des alternatives proposées, en cas d'évolution de la situation sanitaire.

Lors de la participation de vos enfants à l'Animation estivale, il vous est demandé :

- De vous rendre sur le lieu de l'activité seulement après l'avoir réservée sur le site.
- D'équiper vos enfants d'une tenue adéquate pour la pratique de l'activité, d'un sac permettant de ranger leurs affaires personnelles, d'une gourde ou d'une bouteille d'eau individuelle.
- De tenir compte des consignes spécifiques affichées, en cas d'évolution de la situation sanitaire.

La pratique de certains ateliers est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des conditions météorologiques.

Consultez régulièrement les mises à jour sur le site animestivale.metz.fr

MODALITÉS ...



J'INSCRIS MON ENFANT À L'ANIMATION ESTIVALE

LA CARTE GRATUITE À DOMICILE, EN QUELQUES CLICS

Il est recommandé de s'inscrire via internet : une formule rapide, simple et ne demandant pas de déplacement ! Seuls les parents responsables de l'enfant peuvent effectuer la demande en ligne.

1. Je complète le dossier de demande d'inscription sur le site animestivale.metz.fr et je joins les pièces sollicitées (en les photographiant par exemple) :
 - une pièce d'identité du parent (livret de famille, carte d'identité)
 - un justificatif de domicile messin (facture gaz, électricité...)
 - une autorisation écrite du responsable légal si l'enfant est hébergé à Metz par un parent (formulaire type à télécharger sur le site)
2. La mairie de Metz valide mon inscription, m'envoie par mail la carte Animation estivale et le lien pour télécharger le livret.
3. J'imprime la carte et la complète avec les mentions utiles. Je signe et colle la photo de mon enfant.

Inscriptions à l'Animation estivale jusqu'au 23 août 2024



JE RÉSERVE LES ACTIVITÉS SUR LE SITE INTERNET

Toutes les activités, ainsi que les dernières mises à jour, sont à retrouver sur le site animestivale.metz.fr. Lors de la délivrance de la carte Animation estivale, un identifiant et un mot de passe provisoire sont remis à chaque participant, permettant de réserver ses activités.

Le nombre de places disponibles étant limité, il est essentiel de réserver uniquement les activités auxquelles votre enfant va participer.

Réservation à partir du 23 juin sur animestivale.metz.fr

1 Je m'inscris sur animestivale.metz.fr

2 J'imprime ma carte
une fois mon inscription validée

3 Avec mon code, je réserve
mes activités sur
animestivale.metz.fr

JE NE DISPOSE PAS D'UN ACCÈS À INTERNET

Sur rendez-vous, la délivrance de la carte Animation estivale est possible dans l'ensemble des mairies de quartier et les réservations d'activités sont possibles **en mairies de quartier de Borny, Bellecroix et Metz-Nord/La Patrotte, à l'Hôtel de ville**, indépendamment du lieu de domicile.

IMPORTANT :

- Les inscriptions sont faites par les parents ou le membre de la famille qui héberge l'enfant à Metz.
- Ceux-ci devront être munis
 - d'une pièce d'identité (*livret de famille, carte d'identité*)
 - d'un justificatif de domicile messin (*facture gaz, électricité...*)
 - d'une autorisation écrite du responsable légal si l'enfant est hébergé à Metz par un parent (*formulaire type à télécharger sur le site*).

Réservation des activités à partir du 24 juin

Inscriptions possibles jusqu'au 23 août

SUR RENDEZ-VOUS :

- par téléphone : **03 87 55 83 18**
- sur la **plateforme dédiée : metz.fr**
(Mes démarches / rendez-vous en ligne)

SUR PLACE EN MAIRIE :

Bellecroix	2 rue des Charentes - 13 rue de Toulouse
Borny-Grigy	Pôle des Lauriers - 3 rue bis d'Anjou
La Patrotte/Metz-Nord	76 avenue de Thionville
Hôtel de Ville	1 place d'Armes - Jacques-François Blondel
Sablon	4-6 rue des Roberts
Plantières-Queuleu	1 rue du Roi Albert
Devant-les-Ponts	15 chemin sous les vignes
La Grange-aux-Bois	5 rue du Cuvion - centre commercial de l'horloge
Magny	14 rue Jean d'Apremont
Vallières	3 rue des Bleuets

4

Pour participer aux activités nautiques, je fais un test en piscine

5

Je me procure, si nécessaire, le(s) document(s) demandé(s) par l'association lors de la réservation

6

Et si je ne peux pas participer, j'annule ma réservation pour laisser la place à un autre enfant

L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP

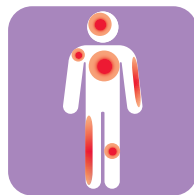
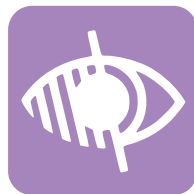
La plupart des animations sont accessibles à tous les jeunes. De nombreuses activités sont adaptées aux enfants et adolescents en situation de handicap grâce à la mobilisation des associations partenaires. L'un des obstacles majeurs rencontrés dans le cadre de l'accès aux loisirs des enfants et adolescents concerne l'adéquation des lieux d'accueil et la présence de personnel encadrant.

Nous vous invitons à prendre contact avec les différentes associations pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant, en fonction des particularités de sa situation, ainsi que des places disponibles.

FICHE DE LIAISON (CI-CONTRE)

(téléchargeable sur animestivale.metz.fr)

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à une activité proposée dans le cadre de l'Animation estivale et accessible à tous, remplissez le tableau et transmettez-le à l'association concernée (voir *contacts associations p.23*), afin que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions possibles.



L'utilisation du pictogramme « handicap invisible » s'inscrit dans la démarche d'Handicap aux 8000 visages créée par Virginie SZPIRO.



FICHE DE LIAISON

ENFANT CONCERNÉ NOM : PRÉNOM : ÂGE :ans

RESPONSABLE LÉGAL NOM : PRÉNOM :

Tél. (1) : Tél. (2) :

HANDICAP DE L'ENFANT
(entourez le pictogramme correspondant)



Handicap moteur



Handicap auditif



Handicap mental



Handicap visuel



Handicap invisible

ACTIONS	ENTOURER	
Elocution verbale	OUI	NON
Compréhension écrite	OUI	NON
Langue des signes française	OUI	NON
Support de communication adapté	OUI	NON

ACTIONS	ENTOURER	
Se déplace seule.e	OUI	NON
Est en fauteuil roulant	OUI	NON
Chien guide ou canne	OUI	NON
Va aux W.C. sans incitation	OUI	NON

ACTIONS (mettre une croix dans la colonne voulue)	SEULE	AVEC AIDE PONCTUELLE	AVEC AIDE SPÉCIFIQUE (personne dédiée)
Utilise les toilettes			
Sait s'habiller			
S'oriente dans un lieu			
Interagit avec les autres			
Mouvements haut et/ou bas du corps			
Prise en main d'objets			
Participation aux différentes tâches			

REMARQUES GÉNÉRALES ET/OU TRAITEMENT(S) SPÉCIFIQUE(S) :

La Ville de Metz a mis en œuvre un traitement de données personnelles dénommé « Animation estivale ». Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville et des partenaires de ce dispositif. La durée de conservation des données est de 1 an. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, effacement, limitation du traitement, opposition et limitation des informations la concernant, pour motif légitime.

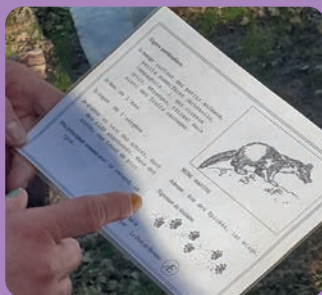
Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, en vous adressant à : Hôtel de Ville de Metz, à l'attention du Délégué à la protection des données, 1 place d'Armes - J.F. Blondel 57036 METZ Cedex 1 - Tél : Allo Mairie 0800 891 891. dpo@mairie-metz.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

TOUTES LES ACTIVITÉS EN DÉTAIL



Activités culturelles et de sensibilisation à la nature *p. 11 à 16*



Activités sportives *p. 17 à 19*













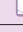


















Activités susceptibles de modifications.
Retrouvez toutes les dernières mises à jour sur

animestivale.metz.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Art contemporain Visite et ateliers artistiques (atelier du mardi au vendredi)	FRAC Lorraine		2		4			10	FRAC Lorraine 1bis rue des Trinitaires	10h-12h	6-10 ans	   	hebdo.
				3		5					8-12 ans		
Arts plastiques Aquarelle	Idfter School Metz	1						8	Centre Saint Jacques 18 place du forum (1er étage)	14h-16h	5-16 ans	  	hebdo.
			2							16h-18h			
Arts plastiques Tissage	Idfter School Metz		2					8	Centre Saint Jacques 18 place du forum (1er étage)	14h-16h	7-16 ans	  	hebdo.
Arts plastiques Manga	Idfter School Metz	1						8	Centre Saint Jacques 18 place du forum (1er étage)	16h-18h	5-12 ans	  	hebdo.
				3									
Arts plastiques Mosaïque	Idfter School Metz	1	2	3				8	Centre Saint Jacques 18 place du forum (1er étage)	10h-12h	5-16 ans	  	hebdo.
Arts plastiques Fabrication d'un cadre végétal	Idfter School Metz						7	8	Centre Saint Jacques 18 place du forum (1er étage)	16h-18h	5-16 ans	  	hebdo.
Arts plastiques Peinture	Idfter School Metz						7	8	Centre Saint Jacques 18 place du forum (1er étage)	14h-16h	5-16 ans	  	hebdo.
Arts plastiques Crée ta marque de A à Z	Asso 1D	1						6	Asso 1D Local « BornyBuzz Numérique » 1D rue du Béarn	14h-16h	12-16 ans	  	hebdo.
Arts plastiques A la découverte des 4 éléments (uniquement lundi, mercredi, jeudi ou vendredi)	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz	1						6	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	10h-12h	5-6 ans		séance
Arts plastiques Mon royaume pour un cheval (uniquement lundi, mercredi, jeudi ou vendredi)	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz	1						6	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	7-12 ans		séance
Arts plastiques Coquisaïque (uniquement lundi, mercredi, jeudi ou vendredi)	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz		2					6	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	10h-12h	5-6 ans		séance
Arts plastiques Plumes (uniquement lundi, mercredi, jeudi ou vendredi)	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz		2					6	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	5-6 ans		séance

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES							PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6	7						
Arts plastiques Les frises, ça défrise (uniquement lundi, jeudi ou vendredi)	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz			3					6	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	10h-12h	6-10 ans		séance
Arts plastiques Monstres masqués (uniquement lundi ou mercredi)	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz						6		6	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	7-12 ans		séance
Arts plastiques La grande aventure de l'écriture (uniquement lundi, mercredi, jeudi ou vendredi)	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz						7		6	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	7-12 ans		séance
Arts plastiques Où vivent les animaux (uniquement lundi, mercredi, jeudi ou vendredi)	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz						7		6	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	10h-12h	5-6 ans		séance
Arts plastiques Fabrication d'une lanterne magique	Assolatelier			3					10	CPN Coquelicots Espace Associatif Ecocitoyen Rue des Pins	14h-18h	9-13 ans		hebdo.
Arts plastiques Réalisation d'une édition en cyanotype	Bouche à Oreille		3						8	Local Bouche à Oreille 2D boulevard de Guyenne	10h-12h	6-10 ans		hebdo.
											14h-16h	11-14 ans		
Arts plastiques Dessin, peinture et découverte du vocabulaire graphique	Maison de la Culture et des Loisirs		2						6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	8-12 ans		hebdo.
Arts plastiques Dessin et peinture	Maison de la Culture et des Loisirs		3						8	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	5-7 ans		hebdo.























ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Arts plastiques Dessins et atelier des sens	Maison de la Culture et des Loisirs			3				6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	8-12 ans		hebdo.
Arts plastiques Gâteaux de sable (excepté les mardis)	Centre Pompidou-Metz	1	2	3	4			12	Centre Pompidou-Metz 1 parvis des Droits de l'Homme	10h-12h	6-10 ans		séance
Arts plastiques Sculpture en papier carton Food Art	Tata			3		5		14	Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle arts plastiques)	10h-12h	6-14 ans	 	hebdo.
					4				Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 115) 10 rue du Bon Pasteur				
Arts plastiques Création d'un tee-shirt 3D	Tata			3		5		14	Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle arts plastiques)	14h-16h	6-14 ans	 	hebdo.
					4				Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 115) 10 rue du Bon Pasteur				
Arts plastiques et jeux de société	Les Études			3	4			8	Le Cap 1 rue du Coëtlosquet (salle 213)	10h-12h	6-11 ans	 	hebdo.
										14h-16h			
Bricolage et jeu de société AZUL , du jeu aux carreaux de papier jeudi et vendredi /\A présence d'un adulte accompagnant obligatoire	Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance	1						6	Ludothèque de la MPE 22A rue du Wad Billy	10h-12h	6-7 ans	 	hebdo.
Bricolage et construction TEIFOC , les apprentis maçons jeudi et vendredi /\A présence d'un adulte accompagnant obligatoire	Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance		2					6	Ludothèque de la MPE 22A rue du Wad Billy	10h-12h	6-7 ans		hebdo.
Bricolage et couture Découverte de la couture et de la machine à coudre par la réalisation d'accessoires. jeudi et vendredi /\A présence d'un adulte accompagnant obligatoire	Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance			3				4	Ludothèque de la MPE 22A rue du Wad Billy	10h-12h	6-7 ans		hebdo.























ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Bricolage et histoire Création d'une histoire en ombres chinoises et décoration d'un théâtre d'ombres jeudi et vendredi /A présence d'un adulte accompagnant obligatoire	Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance					5		6	Ludothèque de la MPE 22A rue du Wad Billy	10h-12h	5-7 ans	  	hebdo.
Calligraphie Illustrations à l'encre de Chine	Bouche à Oreille					7	8	Local Bouche à Oreille 2D boulevard de Guyenne	10h-12h 14h-16h	7-11 ans		hebdo.	
Capoeira	Collectif Art	1					10 15	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle baby gym)	10h-12h 14h-16h	7-11 ans 12-16 ans		hebdo.	
Danse hip-hop	Collectif Art		3				10 15	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle baby gym)	10h-12h 14h-16h	7-11 ans 12-16 ans		hebdo.	
Danse orientale	Yoga Danse Théâtre	1 2					12	Gymnase 2 rue de la Baronète (salle de danse)	10h-12h	5-9 ans 9-16 ans	  	hebdo.	
Environnement et nature Club nature Hauts de Vallières	CPN « Les Coquelicots »	1	2	3	4	5	6	25	Espace Naturel Pédagogique et Convivial Rue des Pins	10h-12h	5-16 ans		hebdo.
Environnement et nature Club nature P'tits Récollets	CPN « Les Coquelicots »	1	2	3	4	5	6	12	RDV dans la cour du Cloître des Récollets 1 rue des Récollets	14h-16h	5-16 ans		hebdo.
Guitare classique	École de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal	1						8	École de Musique 38/48 rue Saint Bernard (salle Bertioz)	10h-12h 14h-16h	7-16 ans	  	hebdo.
Impression Expérimentations graphiques sur images imprimées	Maison de la Culture et des Loisirs	1 2					8	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h 10h-12h	8-12 ans	 	Hebdo.	
Jeux et jouets Fabrication de jeux en carton plume	Éclaireuses et Éclaireurs de France - Ludothèque « Le Coffre à ouets »	1	2	3	4			12	Centre socioculturel du Bon Pasteur (3ème étage) 10 rue du Bon Pasteur	10h-12h	5-12 ans	 	hebdo.
Jeux et jouets Fabrication de jeux en bois	Éclaireuses et Éclaireurs de France - Ludothèque « Le Coffre à ouets »	1	2	3	4			12	Centre socioculturel du Bon Pasteur (3ème étage) 10 rue du Bon Pasteur	14h-16h	7-13 ans	 	hebdo.
Jeux de société Pour les ados	Éclaireuses et Éclaireurs de France - Ludothèque « Le Coffre à ouets »	1						8	Centre socioculturel du Bon Pasteur (3ème étage) 10 rue du Bon Pasteur	16h-18h	10-15 ans	 	séance

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE	
		1	2	3	4	5	6							7
Jeux de société Stratégie, Aventure et Dextérité	MJC Metz-Sud	1	2					7	8	MJC Metz-Sud 87 rue du Xxe Corps Americain	10h-12h 14h-16h	6-12 ans	  	séance
				3	4				12	Centre Social et Culturel de Bellecroix 13 rue de Toulouse	10h-12h 14h-16h	7-10 ans 10-12 ans	  	séance
Jeux vidéo Nos héros prennent le large	Bliida	1							6	Bliida 7 avenue de Blida	10h-12h 14h-16h	10-12 ans		hebdo.
Mécanique Les p'tits maillons (si possible : amener son vélo/casque)	Metz à Vélo	1	2	3					5	Maison du Vélo 3 avenue Leclerc de Hauteclocque	10h-12h	8-12 ans		hebdo.
Mime corporel	Maison de la Culture et des Loisirs	1							10	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	5-7 ans	 	hebdo.
Photographie Découverte du cyanotype	Maison de la Culture et des Loisirs	1							8	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	8-12 ans	 	Hebdo.
			2								13-16 ans			
Photographie Initiation au Light Painting	Bout d'Essais			3					8	Bliida 7 avenue de Blida	10h-12h 14h-16h	8-12 ans	  	séance
		1	2								6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	13-16 ans
Radio Créer une émission	Maison de la Culture et des Loisirs	1	2						6	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	13-16 ans		hebdo.
Scoutisme laïque Deviens trappeur	Éclaireuses et Éclaireurs de France - Département de la Moselle	1							10	Jardin Jérôme MAESTRE RDV à l'entrée, côté église Notre-Dame-de-Lourdes	10h-12h 14h-16h	7-10 ans 11-14 ans		hebdo.
				3							16	Local EEDF 10 rue Général Lapasset	10h-12h 14h-16h	
Sculpture	Maison de la Culture et des Loisirs		2						8	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	5-7 ans	 	hebdo.
Théâtre Initiation au théâtre	École de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal	1							12	École de Musique 38/48 rue Saint Bernard (salle Auditorium)	10h-12h 14h-16h	7-9 ans 10-12 ans	  	hebdo.
											8	Piste de sécurité routière du Bon Pasteur 10 rue du Bon Pasteur	14h-16h	
Pratique du vélo : Estiv'élo (si possible : amener son vélo/casque)	Metz à Vélo	1	2	3					8					hebdo.
Vidéo Découverte et création du média vidéo	Maison de la Culture et des Loisirs		2						8	MCL 36 rue Saint Marcel	16h-18h	13-16 ans	 	hebdo.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Vidéo Film d'animation	Assolatelier		2					10	Le Cap 1 rue du Coëtlosquet (salle 215)	14h-18h	10-13 ans	♿️ 📱	hebdo.
					4				Local Oui, Vivre en Outre Seille 60 rue des Allemands				
Webradio Création d'un podcast	Asso 1D		2					5	Local « BornyBuzz Vidéo » 2C bd de Guyenne	14h-16h	14-16 ans	♿️ 📱 🎧	hebdo.
Zumba	Yoga Danse Théâtre	1						12	Gymnase 2 rue de la Baronète (salle de danse)	14h-16h	5-9 ans	♿️ 📱 🎧	hebdo.
		2									9-16 ans		

























©Les études

* L'icnologie présentée étant non exhaustive, nous vous invitons à prendre contact avec les différentes structures pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant
Programme susceptible d'évolution. Toutes les dernières actualités seront à retrouver sur animestivale.metz.fr

























ACTIVITÉS SPORTIVES

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Aïkido (en sem 5 : mardi ou jeudi, en sem 7 : lundi, mardi ou mercredi)	Aiki Zen					5	7	15	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle arts martiaux 1)	10h-12h	8-16 ans	 	séance
Athlétisme	Athlétisme Metz Métropole	1	2	3	4			24	Halle d'Athlétisme L'Anneau 93 rue du Général Metman	10h-12h	6-12 ans	 	hebdo.
Aviron	Société des Régates Messines		2	3	4			30	Quai des Régates (Plan d'eau)	10h-12h	11-16 ans		hebdo.
Badminton	Metz Ban-Saint-Martin Badminton	1	2					20	Gymnase de Vallières 10 bis rue des Carrières	10h-12h 14h-16h	6-10 ans 11-16 ans		hebdo.
Baseball	Baseball Softball Cricket Club de Metz		2	3				16	Complexe sportif des Hauts de Blémonts Rue du Général Metman	10h-12h 14h-16h	6-11 ans 9-13 ans		hebdo.
Basketball	ASPTT Metz - Section Basket				4	5		40	ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	5-16 ans	  	hebdo.
Basketball	Metz Basket Club		2					20	COSEC Arsenal Rue des Remparts	10h-12h 10h-12h 14h-16h	6-8 ans 9-11 ans 12-16 ans	 	séance
Billard français	Amicale de Billard de Magny	1	2	3	4			4	Centre socioculturel de Magny 44 rue des Prêles (salle de billard)	10h-12h	9-16 ans	 	hebdo.
Boxe éducative assaut (en semaine 1 : pas d'animation le vendredi)	Boxing Club de Metz	1	2	3	4			20	Complexe sportif Saint Symphorien (salle annexe)	10h-12h	8-16 ans		hebdo.
Course d'orientation	Metz Sports d'Orientation	1						12	RDV au bout de la rue de Peltre au Parc du Pas du Loup	14h-16h 16h-18h	8-12 ans 11-16 ans	 	séance
Échecs	École Française d'Échecs de Metz	1	2					10	Annexe du centre culturel 40 rue des Trois Evêchés	14h-15h30 16h-17h30	7-14 ans		hebdo.
Échecs	Club d'Échecs Metz Fischer				4	5		12	Centre socioculturel 90 rue de Vallières	10h-12h 14h-16h	6-16 ans	  	hebdo.
Équitation Contact animalier et découverte	Association de la VIVH	1	2	3	4			10	Domaine équestre de la VIVH Rue de Saint-Agnan, Coincy	10h-12h 14h-16h	6-9 ans 10-12 ans		hebdo.
Équitation Contact animalier et découverte (séance de 2 ou 3 jours)	Les Cavaliers de la Chenevière					5	6	7	1 Chemin de Thury La Maxe	14h-16h	6-16 ans	  	hebdo.




ACTIVITÉS SPORTIVES

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE	
		1	2	3	4	5	6							7
Escalade	Club Escalade Évasion Metz	1						12	Gymnase Paul Valéry Rue Henri Bergson	10h-12h	8-12 ans	 	hebdo.	
										14h-16h	13-16 ans			 
Escrime	Société d'Escrime de Metz		2		4			12	Salle d'armes Complexe sportif Belletanche	10h-12h	7-10 ans		hebdo.	
				3						14h-16h	5-6 ans			
			2	3	4						7-10 ans			
Football	APM Metz Football Club				4	5		20	Stade Emile Weinberg 71 rue Lothaire	10h-12h	6-9 ans		séance	
										14h-16h	10-13 ans			
Futsal	APM Metz Football Club					6		20	Gymnase d'Hannoncelles 18 rue d'Hannoncelles	10h-12h	6-9 ans	 	séance	
										14h-16h	10-13 ans			
Golf	Association Sportive du Gardengolf	1	2	3	4	5	6	7	12	Gardengolf Metz Technopôle 3 rue Félix Savart	10h-12h	10-16 ans	 	hebdo.
Gymnastique	Metz Gym		2	3	4			48	Gymnase 2 rue de la Baronète (à confirmer sur animestivale.metz.fr)	10h-12h	6-10 ans	 	hebdo.	
										14h-16h	9-15 ans			
Handball	Metz Handball Association					5	6	30	Gymnase André Malraux 1 rue de la Lorraine Sportive	10h-12h	5-12 ans	 	hebdo.	
										14h-16h	9-16 ans			
Handball	Metz Magny Handball		2	3				20	COSEC Magny du collège Paul Vertaine 7 rue du Bourdon	10h-12h	7-11 ans	 	hebdo.	
Hockey	Metz Hockey Club	1	2	3	4	5	6	7	20	Patinoire Ice Arena Complexe sportif Saint Symphorien	14h-16h	5-12 ans		hebdo.
Judo	ASPTT Metz - Section Judo	1	2	3	4				30	Dojo de l'ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	5-16 ans	  	hebdo.
Kayak	Kayak Club de Metz				4	5	6	7	16	Promenade Hildegarde (Plan d'eau)	10h-12h	7-14 ans	  	hebdo.
											16h-18h			
Moto-cross (à la journée + repas tiré du sac)	Moselle Moto Club				4	5	6		12	Buttes de Rozérieulles	9h-16h	6-12 ans		journée
Patinage artistique	Sports de Glace de Metz		2	3	4	5	6		30	Patinoire - Complexe sportif Saint Symphorien	14h-16h	5-10 ans		hebdo.
Pêche	Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	1	2	3	4			8	Moulin de Metz Magny 4 rue du Moulin	10h-12h	8-16 ans		hebdo.	
										14h-16h				

ACTIVITÉS SPORTIVES

Semaine 1 (5j) : du 8 au 12 juillet | Semaine 2 (5j) : du 15 au 19 juillet | Semaine 3 (5j) : du 22 au 26 juillet | Semaine 4 (5j) : du 29 juillet au 2 août | Semaine 5 (5j) : du 5 au 9 août | Semaine 6 (4j) : du 12 au 16 août | Semaine 7 (5j) : du 19 au 23 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE	
		1	2	3	4	5	6							7
Piscine activités aquatiques encadrées (les enfants doivent mesurer au minimum 1,20m et doivent savoir nager, test nautique 25 mètres obligatoire)	Ville de Metz - Piscine de Belletanche		2	3	4	5	6	7	15	Piscine Belletanche Rue Belletanche	10h-11h30	8-12 ans	 	hebdo.
Piscine en accès libre (à condition de savoir nager et les enfants de 5 à 9 ans doivent être accompagnés par un adulte, qui devra payer son entrée)	Ville de Metz Piscines	1	2	3	4	5	6	7	-	Piscine Belletanche Rue Belletanche	14h30-17h	5-16 ans		séance
									Piscine Lothaire Rue Lothaire					
Tennis	ASC Metz Tennis	2	3	4					10	Tennis Cheminot Rue de l'Horticulture	10h-12h	5-10 ans	 	hebdo.
									10			11-16 ans		
Tennis	ASPTT Metz - Section Tennis	1	2	3					12	ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	8-13 ans	  	hebdo.
Tennis de table	Metz Tennis de Table	1	2	3	4				10	Complexe sportif Saint Symphorien (salle du tennis de table)	10h-12h	5-7 ans		hebdo.
									20		10h-12h	8-16 ans		
									30		14h-16h			
Tir à l'arc	ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin	1	2	3	4	5			10	Tennis Cheminot Rue de l'Horticulture	10h-12h	9-16 ans	 	hebdo.
Voiture radio-commandée (uniquement mardi, mercredi, jeudi ou vendredi)	Auto Modèle le Graouilly			3					8	Espace Corchade 37 rue du Saulnois (salle de spectacle)	9h-10h	9-14 ans	 	séance
											10h-11h			
											11h-12h			
Volley-ball	Metz Espoir Volley	1	2						12	Gymnase André Maltraux 1 rue de la Lorraine Sportive	10h-12h	5-9 ans	 	hebdo.
											14h-16h	9-16 ans		
Volley-ball	Metz Volley-Ball			4	5	6			25	Gymnase COSEC Jean Rostand 20 rue René Paquet	14h-16h	8-16 ans	 	hebdo.



©Association Sportive des Cheminots de Metz (ASCM) tir à l'arc



©VIVH

INFOS PRATIQUES

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Animation estivale est accessible à tous les enfants messins âgés de 5 ans révolus à 16 ans, ainsi qu'aux enfants hébergés pour les vacances chez un membre de leur famille résidant à Metz.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DEMANDÉS PAR LES ASSOCIATIONS

Pour la pratique de certaines disciplines, des documents complémentaires sont susceptibles d'être demandés par les associations, lors de la réservation. Ces documents seront à présenter au moment où les enfants se rendent à l'activité. L'accès à l'activité pourra être refusé par l'association aux enfants ne présentant pas ces documents.

TEST NAUTIQUE

La pratique des activités comme le kayak, l'aviron, la voile (...), conformément à la réglementation en vigueur, est subordonnée à la fourniture d'un test relatif à la pratique des activités nautiques. Ce test peut être réalisé sur le lieu de l'activité (à confirmer avant le début de l'activité avec le club concerné) ou en piscine. Du 8 juillet au 23 août, possibilité de réaliser ce test du lundi au vendredi, de 10h à 12h, à la piscine Lothaire.

Prise de rendez-vous par téléphone au 03 87 55 55 02 (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h).

(Carte Animation estivale et pièce d'identité à présenter - port du bonnet obligatoire - shorts interdits - prévoir 1€ pour le casier - télécharger le formulaire sur le site internet).

OUVERTURE ET CLÔTURE DES RÉSERVATIONS

Les réservations sur le site seront ouvertes à partir du dimanche **23 juin à 9h**, pour les activités de la semaine du 8 juillet. Chaque nouveau dimanche à 9h, une nouvelle semaine sera accessible à la réservation et les inscriptions seront closes pour la semaine à venir (ex : le dimanche 14 juillet, fin des inscriptions pour les activités de la semaine du 15 au 19 juillet). Les inscriptions sont donc toujours actives pour deux semaines consécutives.

Tant que les inscriptions ne sont pas terminées, les parents ont la possibilité de modifier leurs choix. Ils peuvent ensuite s'inscrire directement auprès des associations pour la semaine en cours si des places sont encore disponibles ou en cas de désistements.

DÉSISTEMENTS

Certaines activités étant très prisées, il est demandé aux participants de bien vouloir honorer leurs inscriptions ou, le cas échéant, de supprimer leurs réservations. La place sera ainsi libérée au profit d'un autre participant. **En cas d'usage abusif du site pour des réservations non honorées, la Ville se réserve le droit de bloquer le code d'accès.**

RÈGLEMENT

Au travers du dispositif de l'Animation estivale, la Ville de Metz et les associations partenaires souhaitent proposer un été attractif à l'ensemble des enfants et adolescents tout en favorisant la découverte de nouvelles pratiques. L'Animation estivale s'adresse à tous les jeunes messins, ou hébergés à Metz chez un membre de leur famille durant l'été, âgés de 5 à 16 ans.

Les ateliers proposés sont organisés par les associations et établissements publics qui en assurent le bon déroulement, l'encadrement, et le contenu pédagogique. Les enfants qui participent aux activités sont dès lors soumis au respect des règlements en vigueur pour chacune des disciplines, mais également, dans un double souci de convivialité et de sécurité, au présent règlement.

La Ville de Metz et les associations remercient les parents de bien vouloir signer et respecter rigoureusement le règlement de l'Animation estivale et d'en partager l'esprit.

ARTICLE 1 | RESPECT DES RÉSERVATIONS

La Ville de Metz met à disposition une plateforme numérique dédiée qu'elle administre, visant à faciliter la relation associations/familles d'une part, et à simplifier la gestion des inscriptions. Les réservations des activités se font principalement via Internet. Elles peuvent également se faire auprès des mairies de quartiers pour les personnes n'ayant pas accès à Internet ou auprès de l'organisateur de l'activité mais toujours via le site de réservation afin que les places disponibles puissent être décomptées.

L'inscription est un engagement pris par le participant. Les parents s'engagent à honorer leurs réservations. Les participants qui souhaitent finalement renoncer à prendre part à un atelier s'engagent à supprimer leur réservation en ligne afin de libérer une place au bénéfice d'un autre enfant.

L'organisateur de l'activité est susceptible exceptionnellement de modifier la programmation en fonction de la météo afin de préserver la sécurité du public (*Canicule, pluie/vent pour certaines activités extérieures*).

ARTICLE 2 | RESPECT DES HORAIRES

Les participants s'engagent à respecter les horaires indiqués lors de leur inscription. En cas de retard non préalablement excusé, l'animateur pourra refuser l'accès à la séance à l'enfant.

Un enfant qui ne se présenterait pas au démarrage d'une activité hebdomadaire, sans en avertir préalablement la structure organisatrice, **perd le bénéfice de son inscription** et peut être remplacé par un autre enfant toute la semaine.

Les enfants sont sous la responsabilité des encadrants jusqu'au terme indiqué de la séance. Aussi, les **enfants, seuls, ne peuvent en aucun cas quitter la séance avant l'horaire initialement prévu.** Toutefois, les parents ont la possibilité, à titre tout à fait exceptionnel, de récupérer leur enfant avant le terme de la séance. Pour cela, la Ville de Metz vous invite à prendre contact avec l'organisateur de l'activité concerné afin de connaître les conditions.

ARTICLE 3 | RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Il est de la responsabilité du parent/accompagnant de s'assurer de la présence d'un encadrant avant de laisser l'enfant sur le lieu de l'activité.

Pendant toute la durée de la séance d'activité, les enfants sont encadrés par les animateurs, intervenants ou entraîneurs de la structure d'accueil. **Ils ne sont plus sous la responsabilité des organisateurs dès lors que la séance est terminée.** En cas de retard exceptionnel du parent, il sera nécessaire de contacter l'organisateur de l'activité pour que celui-ci puisse s'organiser et ne pas laisser l'enfant sans surveillance.

Les parents attestent, par la signature du présent règlement, que leur enfant est couvert par **une garantie d'assurance responsabilité civile adéquate.**

ARTICLE 4 | OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

Au moment de la validation de la réservation d'une activité, il sera demandé au parent d'attester que l'enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité retenue.

Sans cette attestation, il ne pourra pas réserver d'activité. La Ville de Metz invite les parents à se rapprocher de leur médecin au moindre doute.

Les jeunes participants à l'Animation estivale doivent présenter la carte au démarrage de chaque activité. Ils doivent également être en possession de la carte pendant la durée de l'activité car y figurent notamment les préconisations médicales, ainsi que le numéro de la personne à contacter en cas d'urgence.

Au même titre, les parents devront indiquer si l'enfant présente ou non une surveillance médicale sur la carte de leur enfant. En cas de surveillance médicale

les parents pourront indiquer toutes les informations utiles (*allergie alimentaire, médicamenteuse, opération récente, etc.*). Le responsable légal s'engage à les réactualiser si nécessaire.

Il en va de même pour la présentation **de tous types de documents demandés par l'organisateur de l'activité qui devront obligatoirement être produits au démarrage des activités pour lesquelles ils sont sollicités.**

Par ailleurs, **un test relatif à la pratique des activités nautiques doit être réalisé** pour des activités comme le kayak, l'aviron, la voile conformément à la réglementation en vigueur. Ce test pourra être réalisé en piscine ou proposé sur le site d'activité selon les cas (*voir informations pratiques sur le site internet*).

Les parents sont invités à équiper les enfants d'une tenue adéquate mais également à doter leur enfant d'une gourde d'eau (*ou bouteille*).

ARTICLE 5 | DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Dans un souci de qualité d'accueil et de pratique, les parents s'engagent à transmettre à l'encadrant toute information qu'ils jugeront utile afin d'aménager au mieux la prise en charge du participant au regard de l'activité visée.

Pour les enfants en situation de handicap, une fiche de liaison est téléchargeable sur le site internet de l'Animation estivale. Les parents sont invités à la renseigner et la transmettre aux associations afin que l'enfant concerné soit accueilli dans les meilleures conditions possibles. La Ville de Metz invite les parents à toujours prendre attache avec l'association au préalable.

ARTICLE 6 | DROIT À L'IMAGE

Lors de l'inscription de l'enfant, les parents décideront de l'autorisation ou du refus, de faire photographier ou filmer leur enfant par la Ville de Metz dans le cadre d'un atelier. En cas de consentement, la Ville de Metz pourra utiliser les images, à titre gratuit et à seule fin d'illustrer les articles relatifs au dispositif de l'Animation estivale. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent leur(s) enfant(s) est garanti. Les parents pourront à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie s'ils le jugent utile.

ARTICLE 7 | CNIL

Le Pôle Jeunesse, Vie Associative et Politique de la Ville a mis en œuvre un site internet animestivale.metz.fr avec un téléservice destiné à gérer plus facilement les demandes d'inscriptions aux activités.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville de Metz et des partenaires de ce dispositif.

La durée de conservation des données est de 1 an.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, effacement, limitation du traitement, opposition et limitation des informations la concernant, pour motif légitime.

Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, en vous adressant à :

Hôtel de Ville de Metz

A l'attention du Délégué à la protection des données
1 place d'Armes - J.F. Blondel

57036 METZ Cedex 1

Allo Mairie 0 800 891 891 (*service et appel gratuits*)
dpo@mairie-metz.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

ARTICLE 8 | LITIGE

En cas de non-respect du présent règlement, l'association ou l'organisateur de l'activité se réserve la possibilité de demander à la Ville de Metz la désinscription du participant concerné du dispositif de l'Animation estivale. Il n'aura dès lors plus accès à son compte et se verra retirer la possibilité de s'inscrire aux activités. Il perdra en outre le bénéfice de ses inscriptions déjà effectuées.

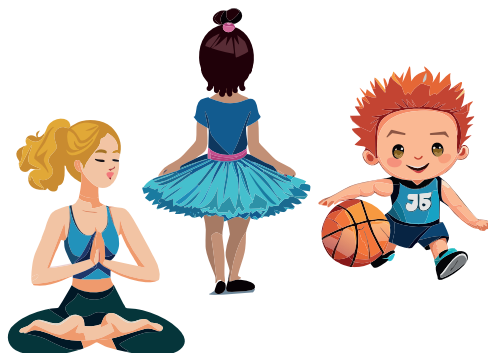
Pour toute question concernant l'organisation des ateliers, les parents sont invités à prendre l'attache des associations (*voir tableau des coordonnées des associations à la page suivante*).

Pour toute question relative à l'organisation générale de l'Animation estivale, ainsi que toute difficulté éventuelle de communication avec les encadrants, **les parents sont invités à prendre l'attache du pôle Jeunesse Vie Associative et Politique de la Ville en le contactant au 03 87 55 54 69.**

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

@fter School Metz	06 67 00 61 43	FRAC Lorraine	03 87 74 73 71
Aïki Zen	06 99 61 26 01 07 68 44 58 57	Kairos	03 72 39 60 33 06 26 57 49 59
Amicale de Billard de Magny	06 87 30 99 14	Kayak Club de Metz	03 87 66 93 18
APM Metz Football Club	07 60 77 38 49	Les Cavaliers de la Chenevière	06 66 11 36 41
ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin	06 81 71 69 95	Les Études	07 66 50 98 57
ASC Metz - Section Tennis	06 82 45 38 78	Ludothèque Maison de la Petite Enfance	03 87 55 50 70
ASPTT Metz - Section Basket	03 87 66 17 84	Maison de la Culture et des Loisirs	03 87 32 53 24
ASPTT Metz - Section Judo	03 87 66 17 84	Metz Basket Club	06 98 28 52 64
ASPTT Metz - Section Tennis	03 87 66 88 66	Metz à Vélo – Atelier Esti'vélo	07 68 57 94 69
ASSO 1 D	06 09 68 71 79	Metz à vélo – Atelier Les P'tits Maillons	03 55 80 92 91
Association Sportive du Gardengolf de Metz	03 87 78 71 04	Metz Ban Saint Martin Badminton	06 86 03 05 62
Assolatelier	06 82 60 59 39	Metz Espoir Volley	06 37 15 92 02
Athlétisme Metz Métropole	06 63 21 95 17	Metz Gym	06 86 66 59 50
Auto Modèle le Graouilly	06 79 54 01 13	Metz Handball	03 87 66 37 05
Baseball Softball Cricket Club de Metz	06 41 69 86 91	Metz Hockey Club	06 60 93 13 06
Bliiida	03 87 61 60 70	Metz Magny Handball	06 11 17 65 62
Bouche à Oreille	06 67 12 17 27 06 26 14 28 56	Metz Sports d'Orientation	06 83 18 71 24 06 03 03 82 46
Bout d'essais	06 33 73 29 73 07 68 78 01 81	Metz Tennis de Table	09 66 02 65 51
Boxing Club de Metz	06 03 19 18 60	Metz Volley Ball	06 68 44 04 75
Centre Pompidou-Metz	03 87 15 39 39	MJC Metz-Sud	03 87 62 71 70
Club Escalade Evasion Metz	06 47 10 61 53	Moselle Moto Club	06 87 49 47 75
Club d'Échecs Metz Fischer	06 71 00 93 54	Musée de la Cour d'Or - EurométropoleMetz	03 57 88 38 88
Collectif Art	06 36 82 54 43	Société d'Escrime de Metz	06 32 40 58 07
CPN « Les Coquelicots »	03 87 39 05 97	Société des Régates Messines	06 68 13 30 01
De la Vivh	07 77 70 08 11 06 33 63 45 81	Sports de Glace	07 82 77 53 00
Ecole de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal	03 87 66 94 93	Tata	06 78 47 03 57
Ecole Française d'Échecs de Metz	06 20 78 79 14	Ville de Metz - Piscines	03 87 55 55 02
EEDF - Ludothèque « Le Coffre à Jouets »	03 87 21 03 99	Yoga, Danse, Théâtre	06 38 61 77 29
EEDF – Deviens trappeurs Département de la Moselle Devant Les Ponts	06 89 84 57 70 06 75 39 89 81		
EEDF – Deviens trappeurs - Metz Visa pour l'Aventure - Plantières/Queuleu	06 63 02 85 69 06 63 94 80 41		
Fédération de Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	03 87 62 50 08		

Liste des associations non exhaustive susceptible de modifications

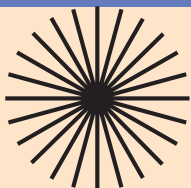


pass metz loisirs >

50€

par enfant de 4 à 17 ans

2024



Une initiative pour pratiquer une activité sportive, culturelle, de loisirs ou socio-éducative dans les associations ou clubs messins (sous conditions de ressources pour les familles).

VILLE DE
METZ
Centre Communal
d'Action Sociale

Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel
gratuits

metz.fr